



FORMULAIRE

DE DEMANDE D'AIDE POUR L'ACQUISITION D'UNE LICENCE ET/OU D'UNE ADHESION DANS UNE ASSOCIATION

Le dossier doit être renvoyé avant le 31 octobre par mail avec
les documents demandés à jeunesse@7vallees.fr

Renseignements administratifs :

Le jeune :

Nom _____ Prénom _____
Date et lieu de naissance _____
Commune _____
Nom de l'Association _____
Montant de l'adhésion et/ou de la licence _____
Montant des Aides obtenues par d'autres partenaires (CAF, Etat, Associations...) _____

Le responsable légal :

Nom _____
Prénom _____
Commune _____
Mail _____ Téléphone _____

A cocher :

- ☐ Je joins une copie de l'attestation de paiement ou facture,
☐ Je joins une copie des aides obtenues par d'autres organismes,
☐ Je joins un RIB à mon nom,
☐ Je joins un justificatif de domicile,
☐ Je certifie avoir pris connaissance du traitement des données à caractère personnel (DCP)
Fait le ____/____/____

Nom/Prénom du demandeur :

☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des
informations sur cette déclaration.

Le CIAS de la CC7V et les agents des permanences « Maison France Service » traitent vos données dans le cadre de la demande d'aide pour l'acquisition d'une licence et/ou d'une adhésion dans une association pour les enfants âgés de 4 à 15 ans. Ce traitement repose sur une mission d'intérêt public. Les données sont traitées uniquement par les agents du service administratif du Pôle. Elles seront conservées durant 10 ans. Passé ce délai, elles seront détruites dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, cliquez ici https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/7_vallees_cc. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le service administratif du Pôle Cohésion Sociale qui transmettra votre demande à la référente interne en charge du RGPD au sein de la Collectivité.